

# Beauvau de la Sécurité

Le 25 janvier, le Ministre de l'Intérieur a annoncé aux organisations syndicales le calendrier des travaux à venir sur le Beauvau de la Sécurité.



## C'est quoi ?

Il s'agit d'une concertation nationale entre différents acteurs : le gouvernement, les organisations syndicales de tous corps, des maires, des parlementaires, des grands invités et des citoyens.

## Dans quel but ?

Cette conférence a pour objectif de préparer pour 2022 une loi d'orientation et de programmation sur la sécurité.

## Quel calendrier ?

- Le 1er février 2021 – lancement par le Premier Ministre
- Du 8 février au 17 mai 2021, 8 tables rondes se tiendront tous les 15 jours. Elles traiteront des thèmes suivants : lien police / population, encadrement, formation (initiale et continue), autorité judiciaire, maintien de l'ordre, captation vidéo, contrôle interne (inspections), conditions matérielles et soutien.

Dans la même période, le Ministre effectuera une trentaine de déplacements pour y rencontrer les agents.

**De plus, les sujets tels que l'indemnitaire, les mesures catégorielles et sociales feront l'objet de réunions spécifiques indépendamment des tables rondes en présence d'un représentant de la direction du budget.**

**Lors de toutes les réunions et rencontres locales et nationales, le SNAPATSI défendra les personnels administratifs, techniques et scientifiques.**

## BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

# Le SNAPATSI vous informe et vous défend !